

Article écrit par Service Presse le 20 janvier 2009

L'Automobile Club : Une nouvelle force, un nouveau nom

La situation historique des Automobile Clubs en France était particulière par rapport à ses voisins. Dans la plupart des pays européens, il existe en effet un ou parfois deux Clubs automobiles à vocation nationale, ramifiés en agence ou en association locale.

En France, les Automobile Clubs sont nés dans les régions et, bien que fédérés avaient, pour la plupart d'entre eux, souhaité garder une indépendance totale.

41 Automobile Clubs se sont regroupés au sein de la Fédération Française des Automobile Clubs qui, présidée depuis 1997 par Christian GERONDEAU, a pris le parti de défendre publiquement et fortement le point de vue des automobilistes.

Par contre, la Fédération n'avait pas pour mission la mise en place des services concrets aux automobilistes, ce rôle restant dévolu aux Clubs régionaux.

Issue de la rencontre régulière des Automobile Clubs du Grand Est, une structure d'abord régionale puis nationale s'est mise en œuvre de façon organisée depuis 1998. Cet ensemble, ACA+, présent physiquement sur 43 départements français et actif sur l'ensemble du territoire national, a conduit la Fédération à s'inscrire dans une démarche globale de fusion.

ACA+ et la FFAC ont ainsi, en fusionnant, jeté les bases d'une nouvelle architecture, qui **regroupe et représente les automobilistes et les usagers de la route et de la rue, et œuvre pour assurer mobilité et sécurité routière pour tous, y compris par la mise à disposition de services**.

C'est pourquoi ACA+ a adopté la nouvelle dénomination suivante :

« **L'AUTOMOBILE CLUB, Association Française des Automobilistes** »



- Le « L' » désigne l'organisme unique, permettant à la présence locale de s'adosser à des services centraux bien équipés (service juridique, internet, avantages membres, voyages...)

- L'indication « Association Française des Automobilistes » marque le caractère associatif et l'objet social premier : représenter les automobilistes, usagers de la route, et leur apporter des avantages concrets.

- l'appellation renvoie vers le projet d'entreprise : « rassembler, servir, croître », au service de 120.000 membres aujourd'hui, beaucoup plus demain, et des liens étroits avec des clubs qui n'ont pas choisi la voie de l'intégration, mais celle d'une coopération intense (Moselle, Jura, Lorrain, AC Médical de France...)

- Le logo, légèrement modifié, traduit aujourd'hui la continuité et la dimension associative et nationale de l'Automobile Club.

L'AUTOMOBILE CLUB : LA REPRESENTATION DES USAGERS DE LA ROUTE

L'Automobile Club est une structure apolitique, qui intervient sur tous les sujets touchant la mobilité, que ce soit au niveau local, national ou international.

Au niveau international, les Automobile Clubs sont regroupés sous l'égide de la Fédération Internationale de l'Automobile, qui regroupe 219 associations au niveau mondial, représentant plus de 100 millions de membres et leurs familles.

L'Automobile Club a souvent le privilège d'être écouté :

- mise en place d'un contrôle technique à la fin des années 80, acceptation des crash-tests indépendants EuroNCAP par les constructeurs automobiles, reconnaissance de la nécessité d'un contrôle technique des infrastructures,
- demandes d'évolution du permis à points qui ont abouti à une meilleure information des automobilistes, une acquisition plus rapide des points par les jeunes conducteurs titulaires d'un permis probatoire, une mise en place de commissions consultatives d'usagers.
- Prise en compte des familles nombreuses dans le bonus malus écologique, prime à la casse pour le remplacement des véhicules anciens,
- Ebauche d'une formation continue des conducteurs,

Localement, L'Automobile Club participe aux Plans Départementaux d'Actions de Sécurité Routière, (PDASR) et mène des programmes de sensibilisation et de formation des automobilistes. Il organise ainsi des stages de recyclage pour les automobilistes expérimentés, propose des séances de sensibilisation à la sécurité routière aux particuliers et aux entreprises, et mène des stages de récupération de points.

Par ses filiales ou directement, L'Automobile Club exerce des activités de formation, de voyage, de dépannage, d'assurance.

L'Automobile Club se veut le porte parole des automobilistes et de usagers de la route, dont il défend les intérêts, tout en cherchant à accroître les bénéfices sociétaux que peuvent apporter une meilleure sécurité routière, une meilleure protection du consommateur, une meilleure protection de l'environnement, et la promotion d'une « mobilité durable pour tous ».

L'AUTOMOBILE CLUB

Association Française des Automobilistes

est présidé par Didier BOLLECKER



L'AUTOMOBILE CLUB

Association Française des Automobilistes

est dirigé par Roger BRAUN



Le Conseil des Présidents de « **L'Automobile Club, Association Française des Automobilistes** » est composé de :

- Henry BERNARD, Claude BIDEAUX, Gérard BLOTTIERE, Jean-Claude DAVID, Pierre-Yves du FOU, Alain JARLAUD, Patrick JOUBERT, Serge KALB, Robert PALLUAT de BESSET, Claude POLIDORI, Jean-François PORNIN, Gilbert RAMON, qui représentent les différentes régions
- Christian GERONDEAU, Président Délégué à la Mobilité et à l'Environnement,
- Dr Philippe LAUWICK, Président Délégué aux Dossiers de Santé

Siège : 5 Avenue de la Paix - 67000 STRASBOURG

Bureaux à Paris : 14 Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS

Contact Presse : Roger BRAUN - 03 88 36 04 34

presse@automobileclub.org